VERVIERS ET TROIS-PONTS - CONSIDÉRÉ COMME DU TABAC

L'avenir des magasins de cannabis légal est menacé

Une nouvelle taxation réduirait de plus des trois quarts le bénéfice

Depuis quelque temps, les magasins de cannabis légal poussent comme des champignons dans la région verviétoise. Profitant d'un vide juridique, bon nombre d'investisseurs croyaient sentir le bon filon. Malheureusement pour eux, depuis début avril la législation a changé. Leurs produits sont désormais considérés, aux yeux de la loi, comme un dérivé du tabac. Ces produits sont donc soumis à des taxes beaucoup plus importantes. En région verviétoise, tous vont devoir se serrer la ceinture. Certains évoquent déjà la fermeture.

Lorsqu'en février le premier magasin de cannabis légal a été inauguré à Verviers, la législation n'était pas très claire en la matière. Les autorités ne savaient pas encore exactement à quoi s'en tenir.

LES ACCISES EN PLUS !

Au niveau financier, le CBD (le nom scientifique du produit) était juste soumis à la TVA. Depuis le mois d'avril, le CBD est considéré comme un autre tabac à fumer.

Il est donc soumis aux mêmes réglementations que le tabac « classique ». Il faut mentionner les problèmes de santé occasionnés, faire des demandes spécifiques… et surtout les accises sont bien plus grandes qu'avant.

Cette montée importante des taxes pose problème aux « CBD shop » ou magasins de cannabis légal de par chez nous.

« Si on maintient les prix tel qu'ils sont, notre marge bénéficiaire ne serait plus que d'1 € par paquet », déplore Sharon Lemoine, gérante de Fleur de Lotus, le premier CBD shop de Verviers. « Actuellement si un paquet coûte 12 €, on gagne 4 ou 5 € dessus. **1 € ce n'est pas assez avec toutes les charges que l'on a.** »

Pour Benito Marinaro, qui est le fournisseur, augmenter les prix n'est pas une solution. « Si on augmente trop, les gens ne viendront plus et on va se retrouver avec du cannabis légal de contrebande que l'on vend dans les rues. »

ON PARLE DE FERMER BOUTIQUE

Une situation ridicule pour celui qui nous expliquait lors de l'inauguration de Fleur de Lotus que l'avantage du cannabis légal est justement qu'il ne passe pas par la rue et qu'on sait exactement ce qu'il y a dedans.

Pour celui qui possède plusieurs magasins et partenariats comme à Trois-Ponts et Verviers, il n'est pas encore question de fermer boutique. « On va diminuer la marge en essayant de ne licencier aucun collaborateur. Ce ne sera pas simple. »

Même son de cloche pour le gérant du Green Diamond situé rue du Brou à Verviers. « On va essayer de s'adapter, mais c'est certain **qu'à l'avenir, on risque de n'avoir que d'immenses sociétés qui gèrent le secteur**. Ce sera la même chose que pour le tabac. C'est triste car beaucoup de personnes ont tout misé là-dedans. »

Pourtant ce risque énorme pour la survie des CBD shop pourrait avoir du positif selon Benito Marinaro. « C'était devenu un peu n'importe quoi. Il y avait même une bijouterie à Verviers qui vendait du cannabis. On espère qu'il ne va rester que des personnes sérieuses. »

DÉCIDÉ « À LA VA-VITE »

Toujours est-il que tous critiquent vertement cette nouvelle législation. « Le cannabis n'est pas du tabac, il n'y a a pas de raison de le considérer comme tel. Ce sont deux plantes différentes », argumente le gérant du Green Diamond.

« Le CBD a des propriétés médicales. Moi-même qui ai une pathologie, il calme mes symptômes », assure Sharon Lemoine, qui est de son côté presque persuadée de ne pas pouvoir poursuivre l'aventure.

« C'est une décision qui a été prise à la va-vite comme tout ce qui concerne le cannabis en Belgique. Comme on n'aura pas de gouvernement avant un petit temps, personne ne va modifier cette loi ridicule », conclut Benito Marinaro.

ADRIEN RENKIN

Le premier magasin de cannabis légal de Verviers pourrait fermer. © A.R.

Geoffrey, le manager du Green Diamond, essayera de s'adapter. © A.R.

VERVIERS - POLITIQUE

Après Targnion, Degey rentre chez Publifin

Maxime Degey devient administrateur chez Publifin. © F.H.

Un troisième Verviétois intègre le conseil d'administration de Publifin — devenu récemment Enodia. Après la bourgmestre PS Muriel Targnion, présidente, et le conseiller PP Bruno Berrendorf, observateur, Maxime Degey devient administrateur de l'intercommunale liégeoise. L'échevin MR a été choisi par la Province… à sa grande surprise.

Maxime Degey intègre le conseil d'administration d'Enodia, le nouveau nom de l'intercommunale Publifin active dans les médias et les télécommunications, l'énergie et la prise de participations dans des secteurs porteurs. Il a appris la nouvelle la semaine dernière, via un courrier du ministre Daniel Baquelaine, par ailleurs président provincial du MR. Il a été désigné pour représenter la Province, un des associés de l'intercommunale. Son premier CA aurait lieu à la fin du mois.

« Et je dois dire que c'est une surprise pour moi, je n'avais pas postulé, réagit le leader du MR verviétois. J'avais demandé à devenir administrateur du CHR Verviers, parce qu'il s'agit d'enjeux verviétois importants, d'autant plus dans le contexte de la fusion à venir, et administrateur de la SPI, parce que c'était cohérent avec mon échevinat des affaires économiques. **Finalement je serai donc administrateur au CHR et à Enodia.** C'est un beau défi. Je serai attentif à ce qu'on ne replonge pas dans les excès du passé, mais je pense qu'il y a déjà eu un beau nettoyage en termes de comités de secteurs, de rémunérations… C'est une belle expérience. J'y vais avec l'intention de participer à un outil économique dont dépendent beaucoup de travailleurs et de familles et qui apporte beaucoup à l'économie liégeoise. »

150 € PAR SÉANCE

Pourquoi ce choix du Verviétois alors s'il n'était pas candidat ? « Je suppose que c'est parce qu'il fallait un représentant de la Province — il est conseiller provincial — et parce qu'il fallait un équilibre entre Liège et Verviers. Au niveau des Verviétois, le choix s'est porté sur moi… »

Maxime Degey est le troisième Verviétois à intégrer le CA de Publifin. Outre la bourgmestre Muriel Targnion qui préside l'institution depuis décembre dernier, Bruno Berrendorf — conseiller communal PP — y siège comme observateur.

En tant qu'administrateur, Maxime Degey devrait toucher 150 euros brut par réunion à laquelle il est présent. Ce n'est donc pas un « gros salaire » en plus qu'il va toucher avec ce mandat. Rien à voir en tout cas avec son traitement d'échevin de Verviers, environ 3.000 euros net par mois. Maxime Degey est aussi président du Crédit Social du Logement.

« Mon objectif, c'est de me concentrer sur ces mandats-là. Je ne vais postuler nulle part », assure-t-il. Il était jusqu'ici collaborateur auprès du groupe MR du Parlement wallon, mais a reçu son C4 suite aux élections, comme tout le personnel politique.

BRUNO BECKERS

VERVIERS – CULTURE

Jeu de piste à la lampe de poche dans le musée

Le 22 juin prochain, le musée de Verviers lancera sa « Nuit au musée », une toute nouvelle activité, à l'attention des 8-12 ans. Grâce à un jeu de piste dans le noir et à un bricolage, les plus jeunes pourront découvrir le musée verviétois.

C'est une initiative pour le moins originale que proposera, le 22 juin prochain, le musée des Beaux-Arts de Verviers. Dans le but d'intéresser les jeunes au musée verviétois, l'une des animatrices, en collaboration avec Marmaille and co, organise « La nuit au musée ». « C'est un événement monté de toutes pièces par notre animatrice », confie Caroline Henry, la directrice du musée des Beaux-Arts.

Concrètement, une vingtaine de jeunes se rendront, ce soir-là, au musée de Verviers où un jeu de piste leur sera présenté. « Le musée sera plongé dans le noir et ils devront, à l'aide d'une lampe de poche, résoudre des énigmes et trouver des indices », confie la directrice. Suivra la seconde partie de l'activité, durant laquelle les jeunes enfants feront un petit bricolage. « On hésite encore entre deux, mais ce sera certainement un pop-up », continue Caroline Henry, qui explique que toutes les activités organisées auront un lien avec la collection muséale de Verviers.

DE MANIÈRE LUDIQUE

Le but avoué de cette activité est bel et bien de tenter d'attirer les plus jeunes au musée. « On sait très bien que plus on attire les jeunes, plus ils ont de chances de revenir lorsqu'ils seront adultes. On veut également leur montrer qu'il est possible de visiter un musée autrement, de manière un peu plus ludique », annonce la directrice du musée des Beaux-Arts.

Vingt jeunes sont attendus pour cette première édition, qui sera complète, ce samedi 22 juin. « On a été complètement pris par les réservations avant même d'avoir lancé la communication », confie-t-elle. Du coup, d'autres « Nuit au musée » seront organisées dans les prochaines semaines. « On va voir comment se passe la première avant d'annoncer les futures dates », conclut Caroline Henry.

L.M.

Les jeunes parcourront le musée à la lampe de poche. © Arch. N.L.

« Plus on attire les jeunes, plus ils ont de chances de revenir lorsqu'ils seront adultes »

Caroline Henry

La Meuse
CHEF D'ÉDITION : Bruno BECKERS
LA MEUSE VERVIERS
Rue Xhavée, 26-28 - 4800 Verviers
redverviers.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Rodolphe MAGIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Cédric BAUFAYT
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR
EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN
SERVICE CLIENTÈLE 078/15.75.75 (tarif zonal)
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be
AUTRES SERVICES 070/21.10.10
• AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
• ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
Du lundi au vendredi de 8 à 18 h - Le samedi de 8 à 12 heures